

498

Si les objections que je pourrais alors ⁴⁹⁸ en regard de ces observations de la Cour des comptes se trouvent plus raisonnables, ainsi que j'ai été fondé à croire qu'elles auroient pu l'être pendant ces trois dernières années par la lecture des quelles les observations de la Cour ne méritent point être renouvelées, si les pièces à l'appui de la Comptabilité de l'Académie ne doivent plus être présentées dans leur forme actuelle —

C'est par l'impossibilité de satisfaire aux exigences de ce service de travail avec les moyens d'administration qui sont à la disposition du Directeur de l'Académie, car ce n'est pas du surcroît de l'Académie déjà très surchargée et dont les écritures ont été triplées depuis son entrée en fonction que le Directeur, dont il est le seul aide dans ses fonctions, pourroit avec justice en demander de nouvelles et faudrait donc en chercher, mais il sera toujours difficile d'en trouver un connaissant assez parfaitement les deux langues pour traduire exactement les mêmes présentés par des marchands et des artisans de tous états en matière comme d'harmonie, manuscrits etc — et capable de faire la concision

nécessaire dans une ^{grande} quantité si considérable de pièces de détail de tous les points et de tous les pays en France et de toutes les parties de son territoire par des professions et des faits qui ne peuvent être compris que par ceux qui ont fait la Comptabilité de l'Académie. ^{pour l'Académie}

Je résume